



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE

COMMUNE DE
SAINTE ANNE

1^{ère} SESSION ORDINAIRE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 JUILLET 2020

Numéro de la délibération
5^{ème} délibération

Désignation des représentants de la collectivité au sein des organismes extérieurs.

L'an deux mille vingt et le dix-sept du mois de juillet, à seize heures vingt-sept minutes, le conseil municipal de la commune de SAINTE-ANNE, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BAPTISTE, maire.

Convocation faite le
10 juillet 2020

Membres
en exercice : 35

Etaient présents :

M. Christian BAPTISTE, Mme Lydia FARO épouse COURIOL, M. Yves QUIQUEREZ, Mme Sylvia LAPTES, M. Francs BAPTISTE, Mme Olivia RAMOUTAR-BADAL, M. Patrick SOLVET, Mme Eddie MIXTUR, M. Marcel KANDASSAMY, Mme Mariette MANDRET épouse PASSAVE, M. Georges NARDIN, Mme Marie-Anièce MANNE, M. Hugues CHATEAUBON, Mme Evelyne VACHER, Mme Nicole BAZZOLI, M. Lucien GALVANI, Mme Marie-Louise ANDRE-LUBIN, Mme Dalila MARIE-JOSEPH, Mme Maude GEOFFROY, Mme Liliane MALACQUIS, M. Georges COUPPE DE K/MARTIN, M. Eric LATCHOUMANIN, Mme Valérie HUGUES, Mme Mariane GRANDISSON, M. Fabrice DURO, M. Bruno DESIREE, M. Miguel TROUPE, M. Joé SOUBARAPA, M. Alain CUIRASSIER, Mme Nicole SOLVAR épouse SINIVASSIN, M. Patrick GALAS, Mme Jeannette COURIOL, M. Jacques KANCEL, Mme Ketty COURIOL épouse LOMBION, M. Sébastien GAUTHIER.

DÉLIBÉRATIONS
AFFICHÉES
Le 18 juillet 2020

SAINTE-ANNE,
Le 18 juillet 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Miguel TROUPE

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

A la majorité, mesdames Nicole SINIVASSIN, Jeannette COURIOL et messieurs Alain CUIRASSIER, Patrick GALAS se sont abstenus ;

DECIDE :

DE DESIGNER ainsi qu'il suit ses représentants auprès des différents organismes dont la collectivité est membre ou adhérente :

Conseil d'Administration du CCAS

1.	Mme Lydia COURIOL
2.	Mme Dalila MARIE-JOSEPH
3.	Mme Liliane MALACQUIS
4.	M. Georges NARDIN
5.	Mme Nicole SINIVASSIN

Comité technique

	Titulaires	Suppléants
1.	M. Christian BAPTISTE	M. Hugues CHATEAUBON
2.	M. Eric LATCHOUMANIN	Mme Liliane MALACQUIS
3.	M. Francs BAPTISTE	Mme Dalila MARIE-JOSEPH
4.	Mme Lydia COURIOL	Mme Marie-Anièce MANNE
5.	Mme Evelyne VACHER	M. Marcel KANDASSAMY
6.	Mme Eddie MIXTUR	M. Joé SOUBARAPA

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

	Titulaires	Suppléants
1.	M. Christian BAPTISTE	M. Hugues CHATEAUBON
2.	M. Eric LATCHOUMANIN	Mme Liliane MALACQUIS
3.	M. Francs BAPTISTE	Mme Dalila MARIE-JOSEPH
4.	Mme Lydia COURIOL	Mme Marie-Anièce MANNE
5.	Mme Evelyne VACHER	M. Marcel KANDASSAMY
6.	Mme Eddie MIXTUR	M. Joé SOUBARAPA

SPL SAINTE-ANNE 2.0

1.	M. Christian BAPTISTE, Président
2.	Mme Valérie HUGUES
3.	M. Miguel TROUPE
4.	M. Lucien GALVANI
5.	Mme Mariette MANDRET épouse PASSAVE
6.	Mme Sylvia LAPTES
7.	M. Francs BAPTISTE
8.	M. Joé SOUBARAPA
9.	M. Georges COUPPE DE K/MARTIN

Syndicat Intercommunal pour la Mise en Valeur des Plages et Sites Touristiques (SIPS)

1.	Mme Olivia RAMOUTAR-BADAL
2.	Mme Valérie HUGUES

SYndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe (SYMEG) - 2 titulaires, 2 suppléants

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	M. Eric LATCHOUMANIN	M. Marcel KANDASSAMY
2.	M. Georges COUPPE DE K/MARTIN	M. Georges NARDIN

Etablissement Public Foncier de Guadeloupe (EPF) 2 titulaires et 2 suppléants

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	M. Eric LATCHOUMANIN	Mme Mariane GRANDISSON
2.	Mme Valérie HUGUES	M. Marcel KANDASSAMY

Conseil d'Administration du Lycée polyvalent régional Yves LEBORGNE Poirier de Gissac
1 titulaire, 1 suppléant

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	Mme Mariane GRANDISSON	Mme Sylvia LAPTES

Conseil d'Administration du Collège Eugène YSSAP - Valette

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	Mme Nicole BAZZOLI	M. Yves QUIQUEREZ

Conseil d'Administration du Collège RAME DECORBIN - Douville

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	Mme Dalila MARIE-JOSEPH	M. Joé SOUBARAPA

Centre de gestion

	Membres titulaires	Membres suppléants
1.	M. Lucien GALVANI	M. Bruno DESIREE
2.	Mme Evelyne VACHER	M. Francs BAPTISTE

Correspondant défense de la ville

1.	M. Hugues CHATEAUBON
----	----------------------

Mission locale

1.	Mme Evelyne VACHER
----	--------------------

Conseils d'école (article D411-1 du Code de l'éducation)

1.	M. Georges COUPPE DE K/MARTIN	G MARAGNES	Rue César GALAS
2.	Mme Eddie MIXTUR	L. CALENDRIER	Rue Abbé Grégoire
3.	Mme Mariette MANDRET épouse PASSAVE	M. BORIFAX	Valette
4.	M. Joé SOUBARAPA	R. PIERROT	Chateaubrun
5.	Mme Olivia RAMOUTAR-BADAL	G. JHIGAI	Richeplaine
6.	M. Marcel KANDASSAMY	R. ANZALA	Bel-Etang
7.	Mme Evelyne VACHER	A. LAZARD	Douville
8.	Mme Lydia COURIOL	C. CAMPRASSE	Douville
9.	Mme Patrick SOLVET	F. DONNAT	Saint-Protais
10.	Mme Marie-Louise ANDRE-LUBIN	SP. PHIRMIS	Grands-Fonds
11.	M. Hugues CHATEAUBON	V. VALIER	Grands-Fonds
12.	Mme Maude GEOFFROY	S. PALMIER	Deshauteurs
13.	M. Fabrice DURO	G. et R. MATHURINE	Deshauteurs
14.	M. Georges NARDIN	P. VILUS	Modette
15.	Mme Nicole BAZZOLI	G. TROUPE	Ffrench

Fait et délibéré à Sainte-Anne
Les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les membres présents.

Prise en compte, Le Maire,

Christian BAPTISTE

N.B : Tout recours contre la présente délibération doit être adressé au Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle est rendue exécutoire.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement. (L 2131-1 du CGCT). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site www.telerecours.fr.